

## Contrat d'engagement écologique

Jean-Yves Le Drian et Bretagne Ecologie officialisent  
le contenu de leurs engagements mutuels

L'urgence écologique est désormais largement reconnue. Sa nécessaire prise en compte touche l'ensemble des politiques du Conseil régional, et doit viser à une transformation progressive de la société, sur le plan social, économique et environnemental.

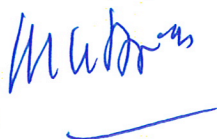
Jean-Yves Le Drian conduira la liste « *La Bretagne solidaire, créative et responsable* » aux élections régionales de mars 2010. Bretagne Ecologie a décidé de rejoindre cette dynamique en soutenant la liste et en proposant plusieurs candidats issus de ses rangs.

Jean-Yves Le Drian et Bretagne Ecologie s'engagent à agir ensemble pour faire de la Bretagne une Région éco-pionnière. Le contenu détaillé de cet engagement est présenté en annexe.

Fait à Rennes le 12 février 2010

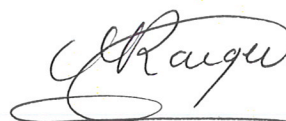
**Jean-Yves Le Drian**

Tête de liste « *La Bretagne solidaire,  
créative et responsable* »



**Marie-Pierre Rouger**

Pour Bretagne Ecologie



# Contrat d'engagement écologique

## **AGRICULTURE – ALIMENTATION – EAU**

- Nous encouragerons une plus grande autonomie des exploitations agricoles : énergie, alimentation animale, commercialisation.
- Nous accompagnerons la mise en place de 1 000 fermes bio supplémentaires au cours du mandat.
- Nous protégerons le foncier agricole, en réservant une partie des acquisitions à l'installation en bio.
- Nous nous engageons à être un partenaire exigeant de la lutte contre les algues vertes. Nous mettrons en place des aides dégressives à l'hectare, pour faciliter la conversion en systèmes herbagers ou bio.
- Nous agirons avec les Commissions locales de l'eau (CLE) pour une politique de l'eau territorialisée et partagée par l'ensemble des acteurs.

## **FORMATION – ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

- Nous accompagnerons la transformation de l'économie bretonne dans une logique de développement durable.
- Nous organiserons une grande conférence régionale sur l'adaptation de l'offre de formation aux exigences du développement durable.
- Nous mettrons en place un service public régional de l'orientation.
- Nous contribuerons à accompagner les conséquences sociales de la crise économique et de la transformation de l'économie.
- Nous ferons des lycées des sites exemplaires du développement durable, tant pour la vie lycéenne que pour le bâti.
- Nous ferons des lycées agricoles publics des sites d'expérimentation de systèmes agronomiques durables et performants.

## **DÉPLACEMENT / MOBILITÉ**

- Nous ferons du Triskell ferroviaire (Saint Briec - Lorient - Vannes) et de l'électrification de la ligne Brest - Quimper deux objectifs majeurs.

- Nous renforcerons l'implication des usagers dans l'élaboration de la politique régionale de transports collectifs.
- Nous mettrons en œuvre la multimodalité des transports en Bretagne, en intensifiant la coordination régionale.
- Nous lancerons une étude sur les conséquences de la périphéricité de la Bretagne en terme de « système régional de mobilité » durable.
- Nous nous opposerons à la mise aux normes autoroutières du réseau routier breton.

### **CHANGER DE MODELE ÉNERGETIQUE**

- Nous lancerons un plan d'économie d'énergie dans le bâtiment afin de réduire la consommation énergétique.
- Nous mettrons en place un Fonds de développement des énergies renouvelables.
- Nous encouragerons l'émergence et la mise en réseau de boucles énergétiques à l'échelle des Pays, basées sur le potentiel local et l'implication des collectivités. Nous viserons une autonomie électrique de 30% en 2030.

### **SANTÉ – ENVIRONNEMENT**

- Nous ferons de la santé environnementale une priorité du mandat.
- Nous publierons une cartographie de la qualité des sols.
- Nous développerons la consommation de produits bio locaux dans la restauration collective des lycées, favorisant ainsi l'émergence de systèmes alimentaires de proximité.

### **ÉCOCONDITIONNALITÉ DES AIDES**

- Nous conditionnerons les aides régionales à des engagements de performance énergétiques de la part des porteurs de projets.
- Nous construirons et publierons de nouveaux indicateurs territoriaux de progrès écologique et social propres à la Bretagne.

### **ECO-RESPONSABILITE REGIONALE**

- Un bilan carbone de la Région sera réalisé chaque année.
- Nous fixons un objectif de 30 % de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2020.